

<https://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article1897>



<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article1896>

- Thématiques - Ecologie & Politique -



Publication date: vendredi 13 décembre 2019

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

L'Autorité de la concurrence a autorisé le groupe Eiffage à racheter la participation de 49,9 % de la société chinoise Casil dans la société gestionnaire de l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Selon nos informations, l'État a secrètement reconduit le pacte d'actionnaires, permettant au vendeur de faire une plus-value et à l'acquéreur de détenir tous les pouvoirs.

«